

Communiqué de Presse



À Rennes, le 4 mai 2017

La rentrée 2017 pour les étudiants en kinésithérapie : une situation critique

Depuis la loi de décentralisation de 2004, les régions ont la charge du financement des instituts de formation sanitaires et sociales, dont la kinésithérapie. Cependant, les étudiants en kinésithérapie de Brest et de Rennes déboursent respectivement 6000 et 6700 euros par an pour leurs frais de scolarité en IFMK. Ainsi, la région Bretagne abrite l'IFMK public le plus cher de France dont le montant des frais de scolarité est 5,5 fois plus cher que la moyenne des autres IFMK publics de France.

Pour répondre à cette problématique financière, la région Bretagne a mis en place des contrats de fidélisation liant la région, les établissements de santé et les étudiants. Ces contrats financent les quatre années d'études en échange de trois années à travailler dans l'établissement contractuel. Cependant ces contrats montrent un certain nombre de limites : nombre de contrats à disposition 3,5 fois inférieur au nombre d'étudiants ; modèle non-incitatif peu attrayant ; signature du contrat avant même d'avoir débuté la formation en IFMK.

Les contrats de fidélisation représentent donc un dispositif intéressant mais restent une solution palliative. **Les étudiants déplorent le désengagement de la région Bretagne du financement initial de la formation, au profit de ses seules problématiques de démographie professionnelle.**

Le coût des études conduit malheureusement certains étudiants à se détourner de leur rêve pour choisir une filière moins onéreuse. Le remboursement de ces sommes est également un frein incontestable au salariat, détournant les jeunes diplômés d'un choix d'exercice parfaitement libre. Ainsi, en Bretagne, 46% des étudiants en kinésithérapie empruntent en moyenne 25.600€ et 25% d'entre-eux s'acquittent de 30.000€ à 50.000€.

Il est inacceptable que des étudiants en santé, futurs acteurs de la santé publique, soient condamnés à s'endetter pour étudier.

Malgré deux rendez-vous avec le Conseil Régional, de nombreuses alertes à propos de l'urgence de la situation, les étudiants se heurtent à un refus de la part de la région de financer la formation initiale. Il est temps de mettre en œuvre la politique affichée d'égalité des chances promise par Monsieur Le Drian.

Les représentants des étudiants seront prêts à faire progresser le dispositif de fidélisation lorsque la région Bretagne aura décidé de financer le fonctionnement et l'équipement des deux IFMK bretons. Cette situation intolérable doit cesser. Les étudiants attendent une réponse du Conseil Régional, et proposent à Monsieur Le Drian une rencontre avant le 26 mai 2017.

Les organisations étudiantes appellent la région Bretagne à prendre ses responsabilités pour arrêter l'hémorragie financière que connaissent les étudiants en kinésithérapie ainsi que leurs familles.

L'égalité des chances et la justice sociale seront-elles la priorité de M. Le Drian ?

Avec le soutien de :



Contacts presse :

Joachim Le Tallec – Attaché de presse de la FNEK – presse@fnek.fr - 07.70.06.76.45

Morgan Brisou – VP Représentation de la BARKE – representation.barke@gmail.com - 06.67.09.11.02

Salomé Le Gall – VP Représentation du KUBE – reprez.kube@gmail.com - 06.61.34.67.44

Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie - 79 rue Périer 92120 MONTRouGE - fnek.fr - presse@fnek.fr